Le Tirage de la Loterie de la Presse

LE NUMERO 9.014 DE LA SERIE 43 GAGNE LE PORTEFEUILLE DE 50.000 FRANCS

Jeudi, à 15 heures, devant un public nombreux, qui resta jusqu'à la fin des opérations, a été tirée dans le fumoir du Grand Théâtre de Lille, mis gracieusement à la disposition des journalistes du Nord par l'administration municipale et aménagé avec beaucoup de soin par M. Bouquet, surveillant général des théâtres de Lille, la grande tombola de la presse qui obtient, chaque année, un si vif succès auprès de ses souscripteurs.

Me Paul Fanyau, ancien syndic de la Compagnie des huissiers, présida les opérations. Dans une brève allocution, il exposa à l'assistance attentive les divers articles du règlement relatif au tirage et demanda si, dans le public présent, quelqu'un avait une observation à présenter.

Quatre aveugles de guerre, ont alors mis en mouvement les roues dont les chiffres composèrent les numéros gagnants, après qu'un cinquième eut tiré d'une urne le numéro de la série.

Voici, dans l'ordre, la liste des numéros gagnants :

S. 43 N. 9.014: Portefeuille de 50.000 fr.
S. 70 N. 9.992: Portefeuille de 20.000 fr.
S. 73 N. 5.196: Portefeuille de 10.000 fr.
S. 104 N. 7.555: Portefeuille de 5.000 fr.
S. 79 N. 2.187: Voyage à Lourdes.
S. 9 N. 8.850: Voyage à Nice.
S. 55 N. 1.869: Un piano.
S. 77 N. 6.201: Une fourrure renard.
S. 116 N. 8.754: Chambre à coucher.
S. 105 N. 4.249: Salle à manger.
S. 116 N. 4.956: Poste de T. S. F.
S. 138 N. 1.302: Machine à écrire.
S. 94 N. 1.108: Trousseau complet.
S. 105 N. 1.206: Cuisinière.
S. 11 N. 2.275: Machine à coudre.
S. 117 N. 9.595: Machine à coudre.
S. 98 N. 4.399: Bureau et fauteuil.
S. 106 N. 6.002: Bibliothèque.
S. 10 N. 1.464: Salamandre.
S. 108 N. 3.429: Appareil photographique.

Portefeuille de 1.000 fr. aux numéros suivants:

Série 103 N. 3.039 — Série 100 N. 4.737
Série 90 N. 7.310 — Série 28 N. 1.278
Série 90 N. 3.613 — Série 19 N. 6.876
Série 68 N. 2.117 — Série 31 N. 4.450
Série 79 N. 2.535 — Série 33 N. 7.216
Série 28 N. 3.618 — Série 102 N. 9.486
Série 75 N. 9.115 — Série 15 N. 3.429
Série 3 N. 1.262 — Série 36 N. 2.675
Série 55 N. 8.977 — Série 42 N. 8.921
Série 119 N. 9.563 — Série 86 N. 2.834
Série 84 N. 6.284 — Série 40 N. 7.600
Série 124 N. 1.792 — Série 62 N. 634
Série 109 N. 6.415

S. 23 N. 6.619: Carpette linoléum.
S. 35 N. 4.748: Mobilier de cuisine.
S. 60 N. 456: Trois pièces de drap.
S. 67 N. 4.139: Complet en tailleur dame.
S. 92 N. [illegible]: Fourrure en manteau dame.
S. 90 N. 8.538: Demi-barrique vin blanc.
S. 78 N. 2.862: Demi-barrique vin rouge.
S. 115 N. 8.068: Matelas laine.
S. 36 N. 4.209: Appareil phono Pathé.
S. 76 N. 6.945: Divan-lit.
S. 124 N. 3.630: Garniture de cheminée.
S. 80 N. 6.676: Autre garniture.
S. 74 N. 9.034: Autre garniture.
S. 78 N. 1.037: Edredon, pur duvet.
S. 71 N. 2.468: Carpette laine.
S. 57 N. 3.976: Carpette linoléum.
S. 71 N. 6.108: S. 28 N. 5.377: S. 33 N. 7.319
S. 61 N. 3.762: S. 18 N. 9.647: S. 92 N. 6.606
S. 98 N. 1.660: S. 94 N. 3.581: S. 29 N. 2.167
S. 91 N. 4.838: Portefeuille 500 fr.
S. 83 N. 5.340: « Cérès », terre cuite.
S. 9 N. 2.324: Carpette laine.
S. 17 N. 9.866: Bicyclette homme.
S. 57 N. 8.694: Bicyclette dame.
S. 14 N. 8.064: Carillon Westminster.
S. 8 N. 4.828: Ménagère.
S. 30 N. 6.996: Ménagère.
S. 21 N. 7.367: Machine à laver.
S. 107 N. 3.598: Table à ouvrage.
S. 43 N. 6.421: Table à jeu.
S. 76 N. 4.314: Service de table cristal.
S. 5 N. 9.562: Service de table faïence.
S. 33 N. 4.023: Linge de table, par 6.
S. 73 N. 5.892: Couverture de laine.
S. 41 N. 2.379: Fourneau à gaz.
S. 65 N. 1.492: Service de table faïence.
S. 11 N. 6.682: Lit-cage.
S. 106 N. 3.560: Encrier en onyx d'Algérie.
S. 35 N. 6.527: « Enfants jouant », terre c.
S. 111 N. 7.457: 12 bouteilles de champagne.
S. 32 N. 7.785: Autre panier semblable.
S. 34 N. 6.976: Service à café.
S. 24 N. 7.607: Service à thé.
S. 55 N. 7.843: Stylo Waterman.
S. 66 N. 9.788: Montre Zénith.
S. 2 N. 5.894: Collier or.
S. 117 N. 5.148: Bague chevalière or.
S. 35 N. 3.649: Bague chevalière or.
S. 73 N. 0.766: Bague or, perle japonaise.
S. 90 N. 0.433: Bague or, avec émeraude.
S. 51 N. 3.573: Bracelet-montre pr homme.
S. 97 N. 6.549: Bracelet-montre pour dame.
S. 31 N. 2.704: Chaise longue, rotin.
S. 68 N. 1.593: Lustre électrique.
S. 12 N. 9.180: Lampe de bureau.
S. 32 N. 4.342: Garniture de lavabo faïence.
S. 4 N. 6.998: Stylo Watermann.
S. 116 N. 8.865: Jardinière, décor Delft.
S. 68 N. 9.582: Service à liqueur cristal.
S. 123 N. 3.676: Service à bière.
S. 50 N. 2.744: Service à café.
S. 98 N. 4.190: Service à gâteaux.
S. 80 N. 4.634: Porte-parapluie faïence.
S. 31 N. 1.291: Plateau, métal argenté.
S. 5 N. 2.538: Porte-mine Jif, arg. massif.
S. 1 N. 5.189: Belle coupe en faïence.
S. 122 N. 2.252: Douze couteaux table et dt
S. 19 N. 9.972: Jardinière cristal.
S. 73 N. 3.874: Chaise longue de plage.
S. 98 N. 9.537: Le dictionnaire Larousse.
S. 12 N. 5.833: Le Larousse ménager.
S. 77 N. 6.091: Le Larousse médical.
S. 102 N. 6.763: Jeu de jacquet.
S. 42 N. 8.876: Garniture lavabo (flacon).
S. 36 N. 4.845: Pendule coucou.
S. 113 N. 6.518: Glace biscautt 84×57.

Portefeuille d'une valeur de 100 francs:

S. 82 N. 0.986 — S. 103 N. 6.523
S. 111 N. 4.070 — S. 1 N. 6.654
S. 58 N. 8.728 — S. 107 N. 5.569
S. 41 N. 9.915 — S. 19 N. 8.626:

Série 66 N. 4.816 — Série 60 N. 9.757
Série 33 N. 3.262 — Série 98 N. 4.623
Série 46 N. 1.668 — Série 120 N. 3.300
Série 67 N. 9.732 — Série 27 N. 7.796
Série 31 N. 2.767 — Série 43 N. 0.598
Série 54 N. 7.664 — Série 54 N. 2.409
Série 74 N. 9.460 — Série 117 N. 4.561
Série 68 N. 9.809 — Série 125 N. 4.220
Série 66 N. 0.772 — Série 15 N. 6.968
Série 65 N. 4.396 — Série 61 N. 9.697
Série 76 N. 7.840 — Série 75 N. 5.000
Série 119 N. 9.301 — Série 8 N. 0.862
Série 76 N. 4.694 — Série 111 N. 4.458
Série 118 N. 3.344 — Série 86 N. 5.940
Série 46 N. 6.628 — Série 57 N. 5.418
Série 31 N. 8.980 — Série 3 N. 2.647
Série 8 N. 5.439 — Série 36 N. 2.306
Série 5 N. 9.229 — Série 110 N. 2.602
Série 15 N. 3.897 — Série 2 N. 2.439
Série 60 N. 4.487 — Série 66 N. 4.364
Série 118 N. 3.030 — Série 19 N. 4.606

S. 14 N. 4.706: Service de table faïence.
S. 17 N. 6.577: Attirail de pêche à la ligne.
S. 24 N. 0.980: Ensemble d'outils de jardin.
S. 124 N. 0.913: Boîte d'outils de ménage.
S. 60 N. 7.416: Batterie de cuisine alumin.
S. 60 N. 2.213: Batterie de cuisine émaillé.
S. 116 N. 7.652: Décoratif de lit pure laine.
S. 101 N. 4.546: Fume-cigare et fume-cigar.
S. 88 N. 3.723: Etui à cigarettes.
S. 122 N. 1.961: Parapluie tom-pouce.
S. 64 N. 6.357: Service à hors-d'œuvres.
S. 56 N. 2.382: Service à hors-d'œuvres.
S. 47 N. 5.964: Douze fourchettes à huîtres.
S. 57 N. 0.561: Boîte à biscuits.
S. 22 N. 4.750: Sucrier, métal blanc argenté
S. 17 N. 8.507: Service à découper.
S. 102 N. 6.630: Service à salade.
S. 29 N. 9.126: Douze coupes à champagne.
S. 98 N. 2.536: 12 verres à madère et flacon
S. 27 N. 6.635: Couverts de table et dessert
S. 69 N. 8.846: Service de table cristal.

Portefeuille de 100 fr. aux numéros suivants:

Série 109 N. 2.087 — Série 80 N. 2.487
Série 81 N. 5.355 — Série 49 N. 6.903
Série 14 N. 8.047 — Série 76 N. 7.795
Série 15 N. 8.075 — Série 43 N. 2.852
Série 100 N. 9.312 — Série 101 N. 600
Série 25 N. 6.452 — Série 99 N. 3.194
Série 6 N. 6.054 — Série 71 N. 4.438
Série 61 N. 3.088 — Série 111 N. 4.624
Série 73 N. 6.886 — Série 12 N. 7.127
Série 7 N. 840 — Série 113 N. 5.575
Série 1 N. 8.362 — Série 62 N. 2.445
Série 74 N. 7.274 — Série 103 N. 314
Série 74 N. 75 — Série 63 N. 6.366
Série 31 N. 6.811 — Série 27 N. 1.032
Série 9 N. 6.467 — Série 22 N. 6.070
Série 87 N. 35 — Série 86 N. 6.401
Série 119 N. 8.869 — Série 85 N. 877
Série 104 N. 496 — Série 122 N. 626
Série 43 N. 6.220 — Série 1 N. 6.452
Série 117 N. 7.080 — Série 48 N. 9.867
Série 1 N. 6.260 — Série 80 N. 9.736
Série 121 N. 7.612 — Série 4 N. 2.338
Série 66 N. 3.711 — Série 37 N. 1.776
Série 95 N. 693 — Série 60 N. 7.545
Série 47 N. 5.788 — Série 16 N. 7.950

S. 68 N. 7.107: Trois litres eau de Cologne.
S. 109 N. 224: Stylo Bayard.
S. 97 N. 9.436: Portefeuille phoque.
S. 89 N. 8.841: Portefeuille phoque.
S. 74 N. 5.316: Ecrin cendrier.
S. 86 N. 8.669: Grand cache-pot.
S. 94 N. 4.672: Deux vases métal argenté.
S. 47 N. 8.098: Coffret sèche cigare.
S. 65 N. 6.335: Douze couverts table et des.
S. 95 N. 860: Lot semblable.
S. 1 N. 6.092: Sac à main marron.
S. 7 N. 2.245: Couteaux et fourch. à fruits
S. 7 N. 7.081: Réveil pendulette.
S. 27 N. 8.600: Portefeuille maroquin.
S. 60 N. 6.389: Portefeuille maroquin.
S. 94 N. 2.948: Porte-billets.
S. 108 N. 9.827: Un vase métal argenté.
S. 100 N. 1.467: Sac à main.
S. 104 N. 6.765: Carpette laine.
N. 9.283: Un quart Obligation Ville de Paris 1910 gagnant dans toutes les séries.

Les souscripteurs, que le sort a favorisés, voudront bien se faire connaître immédiatement par lettre adressée à M. le secrétaire de l'Association professionnelle des Journalistes du Nord, 77, rue Nationale, à Lille, qui, après vérification et un délai qui ne pourra dépasser mardi 5 juillet, leur fixera le jour et l'heure où les lots leur seront remis ou expédiés.

Pour faciliter la vérification, nous engageons les gagnants à joindre à leur lettre leur billet sorti au tirage et à faire recommander leur envoi par la poste.

Conformément à l'arrêté préfectoral concernant la loterie, les lots non réclamés dans les trois mois qui suivront le tirage seront acquis à l'œuvre.

Enfin, aucun lot ne pourra être délivré sans la présentation du billet, ainsi qu'il est d'ailleurs stipulé sur le billet lui-même.

Pour les voyages, les gagnants auront à faire connaître, en temps utile, l'époque projetée de leur départ, pour qu'on ait le temps matériel pour faire établir leur billet de chemin de fer.

LES CONCOURS DU COMICE AGRICOLE DE LILLE A SAINT-ANDRÉ

C'est à Saint-André que se dérouleront les concours agricoles que le Comice agricole organise chaque année pour l'arrondissement de Lille. Ils donneront lieu à deux journées de festivités les dimanche 3 et lundi 4 juillet prochain.

Les machines et instruments agricoles seront groupés dans la rue de Lille, du Trocadéro à la passerelle; les produits du sol, de la ferme et des jardins, ainsi que les engrais seront exposés au café de la Mairie, 95, rue de Lille.

Les animaux de basse-cour et le matériel avicole se trouveront à l'estaminet du Centre, rue de l'Eglise.

Le concours des animaux reproducteurs des espèces bovine, porcine et ovine aura lieu dimanche matin et celui des chevaux reproducteurs se déroulera lundi matin.

En outre, une Commission spéciale visitera les fermes des cantons Nord, Ouest et Nord-Est, pour l'attribution de prix aux meilleurs cultivateurs et aux bonnes fermières.

Le troisième Congrès des Anciens Prisonniers civils à Lille

Nous avons annoncé, hier, que M. Berthod, ministre des Pensions, avait accepté de présider, le dimanche 3 juillet, à Lille, le 3me Congrès annuel de l'Union nationale des anciens prisonniers civils.

Voici l'horaire des différentes manifestations, des samedi 2 et dimanche 3 juillet :

Samedi 2 juillet. — A 9 h., séance d'ouverture, au Conservatoire; à 11 h., réception à la Chambre de commerce de Lille par M. A. Descamps, président; à 11 h. 30, réception à la Préfecture, par M. R. Langeron, préfet du Nord; à 17 h., réception à la Mairie.

Dimanche 3 juillet. — A 9 h., assemblée générale au Conservatoire; à 10 h., dépôt de gerbes aux monuments Louise de Bettignies et Fusillés lillois; à 10 h. 45, réception de M. le Ministre des Pensions en gare de Lille; à 11 h., séance plénière, au Conservatoire, sous la présidence effective de M. le Ministre des Pensions; décoration officielle de deux membres titulaires de la médaille de la Reconnaissance française; remise d'un drapeau au groupe de l'arrondissement de Lille par M. le général Pétin, commandant la première région; à 12 h., cortège en musique, conduit par la Fanfare de Cambrinus; dépôt d'une gerbe au monument aux morts; à 13 h. 30, banquet de clôture à l'hôtel Maréchal, rue Solférino, sous la présidence effective de M. le Ministre des Pensions. Au cours du banquet, concert de gala offert gracieusement par la Symphonie de Fives-Saint-Maurice (président d'honneur, M. Maurice Thellier de Poncheville, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller d'arrondissement, vice-président de l'Association des prisonniers politiques de la Grande Guerre), avec le concours assuré de Lise Fleury, de la Scala de Bordeaux, et de Max Clery, de l'Alhambra, de Lille.

Les « Croix de feu » à Notre-Dame de Lorette

Il nous appartient de revenir sur la splendide et émouvante cérémonie qui s'est déroulée le dimanche 26 juin, à Notre-Dame de Lorette, sous l'égide de la section de Lille de l'Association des Croix de Feu et Briscards.

Plus de quatre cents de ceux-ci, accompagnés de leur famille, étaient accourus de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes, Boulogne, Paris.

Groupés autour du colonel de la Roque, commandeur de la Légion d'honneur, président général, ils étaient venus s'incliner devant les tombes de leurs camarades de combat et leur apporter l'hommage de leur impérissable souvenir.

A 11 h., une messe fut célébrée en la chapelle de Notre-Dame de Lorette, à la mémoire des milliers de morts qui reposent dans l'enceinte sacrée.

M. le chapelain tint à excuser l'absence de Mgr Dutoit, évêque d'Arras, empêché et évoqua la grande figure de Mgr Julien, qui fut le promoteur, avec le maréchal Pétain, de ce sanctuaire sacré.

M. le chanoine Pirot, doyen de la Faculté de Théologie à Lille, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de Feu, prononça ensuite une allocution d'une grande élévation de pensée, rappelant la grande offensive d'Artois où tant de braves firent non seulement le sacrifice de leur sang, de leur chair, de leurs membres, mais de leur vie.

Il développa ensuite d'une façon saisissante les trois leçons qui se dégagent de cet holocauste: Union, sacrifice, espérance.

Les Croix de Feu se réunissent ensuite en dehors de l'enceinte pour la remise de la croix de la Légion d'honneur, par le capitaine Blouin, président de la section, à M. d'Haussy, grand mutilé, président fondateur.

M. Pottier tint d'abord à saluer, au nom de ses camarades du Pas-de-Calais, les Croix de Feu groupés sur le plateau de Lorette et à les remercier de leur geste pieux pour ceux qui reposent sur ce sol pétri de leur sang.

A 14 h., précédés des enfants, les Croix de Feu défilèrent dans un ensemble impressionnant devant l'ossuaire, où une palme fut déposée.

Le colonel de la Roque prit la parole: Les morts nous commandent que nous nous retournions vers eux pour chercher dans leur exemple les consignes de l'avenir: leçon d'héroïsme et non de bravade, orgueil du vrai combattant et non vanité de ceux qui n'ont rien connu du grand drame.

Résumant enfin sa pensée, M. le colonel de la Roque souligna les trois grandes leçons que nous ont léguées nos morts: L'Union dans la fraternité, le Travail qui suppose l'effort jusqu'à la mort, l'Enthousiasme qui nous commande de parler de la Patrie et non des partis.

Ces diverses cérémonies laissèrent une forte impression sur les nombreux visiteurs du cimetière de Notre-Dame de Lorette par l'ampleur de cette manifestation, tout empreinte de ferveur pour les glorieux disparus et de foi dans les destinées du pays.

La journée se termina ensuite par la visite des tranchées de Vimy.

UN INCENDIE DÉTRUIT SIX MAGASINS AU TOUQUET-PARIS-PLAGE

500.000 francs de dégâts

Jeudi, vers 2 h. du matin, un incendie s'est déclaré dans le magasin de maroquinerie « Au Scarabée », situé rue Saint-Jean au Touquet-Paris-Plage et tenu par M. Legrand, d'Amiens.

Ce magasin, construit en bois, faisait partie d'un groupe de six habitations semblables, occupées par des commerçants.

Le feu a anéanti les six magasins.

Cet incendie, dont on ignore les causes, a fait pour un demi million de francs de dégâts.

S.E. LE CARDINAL LIÉNART a célébré la messe jubilaire de son ordination sacerdotale

Le 29 juin 1907, dans la chapelle de Saint-Sulpice, était ordonné prêtre celui qui, vingt et un ans plus tard, devait être élu évêque de Lille et être créé, moins de deux ans après, cardinal: Son Eminence le cardinal Achille Liénart.

Cette fête jubilaire aurait eu tout l'éclat désirable si Son Eminence n'avait eu la douleur de perdre sa vénérée mère. Elle revêtit, en raison de ce deuil, un caractère d'extrême simplicité. Le cardinal voulut seulement célébrer la messe anniversaire de son ordination devant les prêtres ordonnés en 1907, réunis au grand séminaire de Lille.

Le cardinal était assisté à l'autel par Mgr Descamps, MM. les chanoines Flipo et Dewailly, vicaires généraux ; M. le chanoine Masure, directeur du grand séminaire, et M. l'abbé Modeste Basquin, curé de Saint-André-lez-Lille, ordonné à Saint-Sulpice en même temps que Son Eminence.

Mgr Jansoone, évêque auxiliaire ; MM. les vicaires généraux Delannoy, Duthoit et Bouchendomme, vicaires généraux ; Mgr Lotthé, secrétaire particulier de Son Eminence, assistaient dans les stalles à cette cérémonie.

Après l'évangile, Mgr Régent, également jubilaire, voulut faire la « méditation du souvenir », évocation des diverses étapes qui conduisent au sacerdoce, acte de foi dans la mission du prêtre qui est vraiment le ministère du Christ. La première pensée du prédicateur avait été pour le pasteur du diocèse à qui il avait renouvelé l'assurance du respect de l'affection et de dévouement de son clergé.

LAURIERS

La 301 a remporté un véritable triomphe au Concours d'Elégance « Féminin-Intransigeant ». Mlle Gaby Morlay, au volant de son cabriolet a enlevé le Grand Prix d'Honneur première catégorie, Mlle Jeanne Provost un prix d'honneur pour sa berline, Mlle Eliane de Creus un prix d'honneur pour son roadster. Le public a salué le passage de ces trois magnifiques voitures Peugeot par des applaudissements enthousiastes.

Le Congrès de la Fédération des Amicales catholiques du diocèse de Lille se tiendra le 10 juillet, à Lille

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est le dimanche 10 juillet que se tiendra à la Centrale des Œuvres diocésaines, 30 rue de la Monnaie à Lille, le Congrès des Amicales du diocèse de Lille, sous la présidence de S. E. le Cardinal Liénart.

Ce Congrès qui a pour but d'étudier des questions très importantes, doit réunir de nombreux délégués de toutes les Associations qui, après avoir suivi les séances importeront de précieux enseignements pour leur activité locale.

Les Amicalistes répondront donc fidèlement à l'invitation qui leur est faite, et ainsi ils donneront une nouvelle preuve de leur attachement à la Fédération qui a besoin du dévouement de tous.

Voici les grandes lignes du programme de cette journée: 9 h. 30: séance d'études; 12 h.: messe en la chapelle de la Centrale; 13 h.: déjeuner; 14 h. 30: deuxième séance d'études.

Les renseignements et adhésions sont reçues jusqu'au 5 juillet, s'adresser à la permanence: 39, rue de la Monnaie, à Lille, tous les jours de 6 à 7 h., ou par correspondance à M. Pierre Gomane, 218 rue Nationale, à Lille (Chèques postaux, Lille 162.85).

Le Congrès des Pompiers du Nord de la France aura lieu dimanche prochain à Valenciennes

C'est le dimanche 3 juillet, qui se tiendra à Valenciennes, le congrès des Sapeurs-pompiers du Nord de la France. En voici le programme officiel :

Samedi 2 juillet. — A 21 h. 30: retraite aux flambeaux par les sapeurs-pompiers de Valenciennes, avec le concours du 43e régiment d'infanterie.

Dimanche 3 juillet. — A partir de 8 h. 30: visite du poste permanent, place de l'Esplanade; à 8 h. 45: dépôt d'une gerbe au Monument aux morts; à 9 h.: réunion du Conseil d'administration de l'Union au Théâtre municipal; à 10 h.: au Théâtre municipal, Congrès; à 11 h. 30: sur la place d'Armes, manœuvre par le corps des sapeurs-pompiers de Valenciennes; à 11 h. 45: place d'Armes, concert par la Société royale des Fanfares de Pommeœul (Belgique); à 12 h.: réception à l'Hôtel de Ville des délégations; à 13 h.: dans les salons Jullet, banquet officiel.

A 14 h. 30: rassemblement pour le défilé.

A 15 h.: place d'Armes et rue de Famars, défilé des trois bataillons, avec le concours de la musique du corps des Volontaires pompiers de Tournai (Belgique) et de la clique du 43e régiment d'infanterie, présentés par M. le capitaine Yager, commandant les S. P. de Solesmes.

A 15 h. 30: place d'Armes, manœuvres et démonstrations. Après les manœuvres, tirage des primes à l'Hôtel de Ville.

A 18 h.: place d'Armes, concert par la musique du corps des Volontaires-pompiers de Tournai (Belgique).

A l'issue du concert, grand bal, organisé par les commerçants de la place d'Armes.

Dimanche 3 et lundi 4 juillet, exposition de matériel d'incendie et de secours, place du Marché couvert.

Dernière Heure

Les principales dispositions du projet de redressement budgétaire

Paris, 30 juin. — On donne les indications suivantes sur les dispositions arrêtées en dernier lieu par le Ministre du Budget en plein accord avec M. Germain Martin pour le redressement budgétaire. Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, le projet contiendrait à la fois des compressions de dépenses et des augmentations d'impôts ou des suppressions d'exonération, notamment:

1° Une réduction globale de 10 % au total sur les crédits militaires, y compris les dépenses de personnel;

2° Une réduction de 5 % sur les crédits afférents au personnel civil de l'Etat; cette dernière compression qui serait obtenue sans réduction des traitements et salaires devrait être opérée dans chaque ministère suivant des modalités qui seraient déterminées par des règlements d'administration publique soumis au contrôle du Ministère des Finances;

3° La suppression des pensions allouées aux veuves de guerre remariées;

4° La suppression de la retraite du Combattant pour les bénéficiaires imposés au-dessus d'un certain revenu à la cédule de l'impôt général;

5° La supression, à concurrence de 50 % de la bonification apportée par l'Etat aux caisses d'assurances sociales maladies.

En ce qui concerne les aménagements d'impôts, le projet comporterait:

1° L'assujettissement à la taxe sur le chiffre d'affaires des Compagnies ou Sociétés concessionnaires de services publics (transports en commun, eau, gaz, électricité, etc.);

2° La suppression de l'exonération de cette même taxe pour les transports par route.

3° L'assujetissement à l'impôt sur le revenu des dépôts effectués dans les caisses d'épargne ;

4° Les modifications au mode de calcul de l'impôt général sur le revenu (légère augmentation de taux) ;

5° La réalisation de l'équilibre du budget des P.T.T. par divers remaniements de tarifs.

L'adoption de ce projet est susceptible de procurer au budget un peu plus de 4 milliards pour 1933, c'est-à-dire de quoi combler la plus grande partie du déficit escompté pour le prochain exercice.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 30 juin.

Importations, 2.018; américain, hausse 6-8; brésilien, hausse, 8; égyptien, hausse, 6-10.

	New-York			Nouv. cont.		New-Orléans	
Terme	Préc.	Jour				Préc.	Jour
Disp.	5.55	5.80	—.—	—.—		5.87	5.61
Juil.	5.39	5.63	—.—	—.—		5.38	5.61
Août	5.44	5.69	—.—	—.—		—.—	—.—
Sept.	5.49	5.74	—.—	—.—		—.—	—.—
Oct.	5.56	5.80	—.—	—.—		5.58	5.76
Nov.	5.68	5.85	—.—	—.—		—.—	—.—
Déc.	5.70	5.94	—.—	—.—		5.68	5.90
Janv.	5.78	6.00	—.—	—.—		5.75	5.98
Fév.	5.86	6.07	—.—	—.—		—.—	—.—
Mars	5.94	6.15	—.—	—.—		5.91	6.14
Avril	6.00	6.22	—.—	—.—		—.—	—.—
Mai	6.07	6.30	—.—	—.—		5.05	6.27

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 4.000; aux ports du Golfe, 15.000; aux ports du Pacifique, dans les villes de l'intérieur, nulles.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 3.000; France, 2.000; Continent, 11.00; Japon et Chine, 10.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres. — Sur Paris, 91.65; sur New-York, 3.5967; Esc. hors Banque, 0 ¼-0 15/16; Prêt à court terme, 0 ¾-6.

New-York. — Sur Paris, 3.92 13/16; Câb. transf., 3.59; sur Bruxelles, 13.90.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 285; à terme sur janvier, 96; mars, 100; mai, 104; juillet, 82; septembre, 89; octobre, 91; décembre, 94. — Ventes: 19.000 tonnes.

POUR LA SUPPRESSION DU RÉGIME DES AMENDES DANS LES ATELIERS

Paris, 30 juin. — Une loi du 5 février dernier a apporté des modifications à divers articles du livre I du code du travail et rendu une existence légale aux règlements d'atelier et au régime des amendes.

M. Raoul Evrard a déposé au nom du groupe socialiste une proposition de loi tendant à l'abrogation de la dite loi qui constitue, écrit-il dans l'exposé des motifs, une véritable régression sociale. Le régime des amendes, déclare-t-il, est inhumain et d'un autre âge. La morale commande qu'on les supprime du code du travail.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 1er juillet :

Aujourd'hui, saint Martial ; demain, Visitation de Notre-Dame.

Soleil : Lever, 4 h. 52 ; coucher, 20 h. 56.

Lune : Dernier quartier du 25, nouvelle le 3.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er juillet (Région Nord): Temps orageux, ciel devenant trois quarts couvert avec quelques pluies et orages ; vent du sud-ouest. Maximum en baisse de 5 degrés.

Caisse d'Epargne : Ouverte de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h.

Secrétariat des familles, 17, rue des Champs: de 9 à 16 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine ; de 16 à 17 h. au local de la Goutte de Lait, 31, boulevard Gambetta.

Les concours d'honneur au Conservatoire de Musique

Grosse animation, hier, au Conservatoire de Musique. On y disputait les concours d'honneur. La superbe salle Pierre Destombes avait été envahie par une foule nombreuse, avide d'écouter les jeunes artistes interpréter les œuvres imposées par le jury. Celui-ci était composé par d'éminentes personnalités de l'art:

Mlle JULIA BOSSUT, *grand prix d'honneur de chant, avec son professeur* M. HUGO-FONTAINE

M. CÉSAR VANGERMEZ *et* M. MAURICE DEKYVÈRE, *qui se partagent le grand prix d'honneur des instruments à cordes*

Piano. — Mlle Marcelle Heuclin, MM. Valentin; Isoré, administrateur du Conservatoire; Filleul, Louvois, Bousquet.

Cordes. — MM. André Lévy, Ritte, Hecquet; MM. Dubrulle, Selle, Lechantre, Déarx, administrateurs du Conservatoire; MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Chant. — Mme Madeleine Caron, M. Mahieux; MM. Dubrulle, Selle, Isoré, Lechantre, A. Sonneville, P. Motte, administrateurs du Conservatoire; MM. Filleul, Louvois, Bousquet.

Ces trois épreuves étaient placées sous la présidence de M. Georges Migot.

La journée commença à 9 h. 30. Le matin était réservé aux œuvres imposées. On continua à 14 h. 30 par les œuvres au choix.

Les auditions durèrent jusque vers 17 heures. Le jury se retira alors et délibéra. Vers 18 h. on proclama les résultats que voici:

Le Grand Prix d'honneur de chant 1932 est attribué à Mlle Julia Bossut, élève de M. Hugo-Fontaine, de l'Opéra. Cette jeune cantatrice a fait preuve d'un réel talent, chantant avec un art des nuances très développé et mettant avec une intelligence parfaite les deux morceaux imposés. Avec le magnifique organe dont elle est douée, elle peut prétendre nombreuses, avec d'éminentes qualités, le même sens musical, une compréhension artistique également développée. Le jury les mit d'accord en leur donnant ex-æquo le Grand Prix d'honneur dans cette catégorie.

Enfin, pour le piano, le choix fut plus facile. Ce n'est pas que les concurrents ne montrèrent point de qualités, mais le jury décida de ne pas donner de prix d'honneur de piano. Par contre, il décerna des mentions honorables à Mlles Madeleine Lepoutre et Roberte Milliout.

Demain samedi les concours d'honneur continueront pour les instruments à vent.

Halle Flipo. — Beurre, 16.50; extra, 18.50.

30930d

A LA FÉDÉRATION NATIONALE DES VEUVES DE GUERRE REMARIÉES AFFILIÉE A L'U.N.M.R.

La Section de l'arrondissement de Lille fait un pressant appel à toutes les veuves de cette catégorie ainsi qu'à toutes les sociétaires pour assister à la grande réunion générale qui aura lieu à Roubaix, le dimanche 3 juillet, à 15 h.; permanence à partir de 14 h. dans la salle des fêtes, rue de l'Hospice, sous la présidence de Mme Brochet, de Paris, présidente générale.

UNE INTERPELLATION de M. CADOT sénateur du Pas-de-Calais sur le chômage dans les mines

Paris, 30 juin. — M. Henri Cadot, sénateur du Pas-de-Calais, va interpeller le Gouvernement sur le chômage dans les mines de houille et les licenciements de plusieurs centaines d'ouvriers aux mines de Ligny-lez-Aire; sur les conséquences du dit chômage et les moyens d'en atténuer les effets.

D'accord avec M. Daladier, ministre des Travaux publics, cette interpellation sera discutée dans la première quinzaine de juillet.

AU COMITÉ ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA « GOUTTE DE LAIT »

Le tirage de la tombola trimestrielle des Consultations de nourrissons, et la remise des primes d'assiduité, ont eu lieu jeudi après-midi.

M. Joseph Wibaux, président du Comité, préside la réunion, entouré de M. Scherpereel, trésorier; de Mmes Georges Lehoucq, présidente du Comité des dames, et Théâtard-Quartier.

M. le président est heureux d'exprimer les sympathies du Comité aux mamans qui présentent leurs bébés aux consultations de nourrissons. Il souhaite que leurs soins soient récompensés, par la bonne santé de leurs enfants qui sont leur joie.

Outre la tombola habituelle qui va être tirée, des livrets de Caisse d'épargne vont être attribués aux mères les plus méritantes pour leur assiduité.

A ce propos, M. le président se fait un devoir de remercier au nom du Comité, le Conseil d'administration de la Caisse d'épargne, qui toujours généreux pour les œuvres philanthropiques, a bien voulu manifester sa sympathie particulière au Comité de protection de l'Enfance et de la « Goutte de Lait ».

Voici la liste des numéros gagnants:

16.837	12.910	17.521	15.551	14.568	17.584
16.741	14.603	14.536	12.430	12.897	12.320
5.894	15.315	12.875	12.845	16.917	19.271
16.932	16.214	12.816	19.035	11.402	14.016
12.392	19.128	16.602	17.991	16.690	15.265
13.808	10.943	15.222	14.940	17.799	16.764
16.033	16.334	17.983	19.241	16.726	8.890
16.721	17.766	13.733	12.330	15.10	17.581
14.871	14.625	18.009	16.644	16.586	12.974
15.200	10.895	14.713	19.206	11.419	17.944
17.809	12.450	15.750	11.483	16.965	17.939
14.943	15.581	16.859	14.617	16.999	14.712
12.993	17.607	12.989	16.096	17.662	15.627
10.927.					

Des livrets de Caisse d'épargne ont été délivrés aux mères dont les noms suivent: Mmes Zazek, Stenssens, Van Söye, Vandrebeck, Bulinck, Duhayon, Deminer Bernard, François et Delmotte.

Les détentrices de ces numéros peuvent se présenter, munies de leur carnet de pesées, au local de la « Goutte de Lait », tous les jours, de 11 à 18 h., jusqu'au 15 juillet inclus. Passé cette date, les lots non réclamés seront acquis à l'œuvre.

Les intéressées sont informées que pour avoir droit aux premiers lots, c'est-à-dire à ceux d'une valeur supérieure à 100 fr., elles doivent avoir au moins dix pesées sur leur carnet.

Draps de Lit. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 133

LES CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DES ARTS DÉCORATIFS

Pour clôturer le cycle des magnifiques conférences que M.